

## DEMANDE DE VOTE PAR CORRESPONDANCE

ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

(toutes les cases sont à remplir obligatoirement)

Mesdames, Messieurs,

Je soussigné(e)

**Nom et Prénom(s)** (nom de jeune fille pour femmes mariées et veuves)

**Date et Lieu de naissance**

**Domicile** (numéro - rue - code postal - localité)

**Téléphone et/ou Courriel**

ai l'honneur de solliciter l'admission au vote par correspondance lors des élections européennes du 26 mai 2019. Je vous prie de bien vouloir m'envoyer mon bulletin de vote à l'adresse suivante :

**Adresse d'expédition**

Par la présente, je déclare sous la foi de serment que je ne suis pas déchu(e) du droit électoral ni en vertu de l'article 52 de la Constitution, ni en vertu de l'article 6 de la loi électorale modifiée du 18 février 2003.

**Les électeurs luxembourgeois domiciliés à l'étranger doivent produire une copie de leur carte d'identité ou de leur passeport en cours de validité.**

\_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ 2019

\_\_\_\_\_  
(signature)

**La demande se fait par simple lettre (art.331 de la loi électorale). Elle doit parvenir, sous peine de déchéance, au collège des bourgmestre et échevins au plus tôt douze semaines (04 mars 2019) et au plus tard 25 jours (01 mai 2019) avant le jour du scrutin, si la lettre de convocation doit être envoyée à une adresse au Grand-Duché de Luxembourg. Si la lettre de convocation doit être envoyée à une adresse se situant à l'étranger, ce dernier délai est de quarante jours (16 avril 2019) au plus tard avant le jour du scrutin.**